

Lc RÉSERVÉ AUX ABONNÉS

# Morges votera le 15 mai sur son taux d'imposition

Les citoyens de La Coquette diront, ce printemps, s'ils acceptent ou non de payer davantage d'impôts afin de dégager des fonds pour préserver le climat. Opposants et partisans de cette hausse fourbissent déjà leurs armes.

La Côte

Morges (District)

Morges (Ville)

CG

Caroline Gebhard

28 janv. 2022, 17:00 / Màj. il y a 1 jour



Ce sera le dimanche 15 mai, en même temps que les scrutins fédéraux prévus à cette même date. Ce jour-là, les Morgiens décideront si, oui ou non, ils acceptent de voir le taux d'imposition communal passer de 67 à 68% et d'affecter ce point supplémentaire à la stratégie énergétique de la Ville.

A LIRE AUSSI:

[Les Morgiens paieront de leur poche pour l'urgence climatique](#)

Validée par le Conseil communal mais attaquée par le biais d'un référendum porté par le PLR, l'Entente morgienne et l'UDC, cette hausse sera donc soumise au verdict populaire. Les référendaires, qui devaient récolter au moins 1691 paraphes pour qu'un vote ait lieu, en ont recueilli 2195.

## La campagne est lancée

Du côté des partisans de cette modification, la campagne s'organise déjà. Le conseiller communal Vert Pascal Gemperli, qui avait formellement proposé que le coefficient augmente d'un point afin de dégager environ 850 000 francs pour des projets énergétiques, a pris la présidence d'une toute nouvelle association baptisée «Un café pour le climat», qui milite pour le oui.

Pourquoi ce nom? Parce que, selon les calculs des écologistes, la hausse demandée équivaldrait en moyenne à une dépense de quatre francs par mois pour les contribuables, soit le prix d'une boisson chaude.

## Une hausse validée à deux voix près

Les socialistes, qui soutiennent leurs alliés Verts, ont réagi par voie de communiqué de presse, ce vendredi. Soucieux de «répondre aux enjeux

Rappelons que, dans son préavis sur l'arrêté d'imposition 2022, la Municipalité préconisait le statu quo, estimant que le coefficient devait rester fixé à 67 cette année. Lors des débats devant l'organe délibérant, la droite et le centre avaient vainement tenté de combattre la hausse demandée par la gauche, sans parvenir à s'imposer. L'affaire s'était jouée à deux voix près.



 Soyez le premier à commenter

# La Matinale

A la une

Ma une

Favoris

En validant le formulaire, vous acceptez nos [conditions générales](#) et notre [politique de confidentialité](#).

## À lire aussi

### ḶC Star Forward qualifié en play-off sans jouer

par Romain Bory



### ḶC Morges: l'eau du lac a viré au rouge

par Caroline Gebhard



### ḶC Jura sur Léman entre dans le monde du «grand ski»

par Didier Sandoz



---

À propos

---

Abonnements

---

Retrouvez La Côte



Un média du groupe

© La Côte 2021 • Développement [iomed](#)